

Protocole de prélèvement mycologique

Prélèvement à effectuer au moins 10 jours après arrêt du traitement topique (crème) et au moins 3 mois après arrêt du traitement *per os* ou solution filmogène (vernis)

ONGLES

Matériel de prélèvement : Curette de Brocq, ciseaux, ...

- Eliminer au coupe-ongles ou aux ciseaux la partie distale de l'ongle pour arriver **a la limite ongle atteint / ongle sain** (où le champignon se trouve),
- Gratter +++ pour récupérer la poussière sous l'ongle,
- Ecouvillonner la bordure de l'ongle si périonyxis,
- Gratter entre les orteils si atteinte des espaces interdigito-plantaires.

SQUAMES

Matériel de prélèvement : Curette de Brocq, écouvillon humide.

- Gratter à la curette de Brocq en insistant sur la périphérie de la lésion (développement centrifuge du champignon) puis écouvillonner pour récupérer des petits squames (écouvillon sec humidifié).

CHEVEUX

Matériel de prélèvement : Pince à épiler, curette de Brocq, écouvillon humide.

- Prélever à la pince à épiler des cheveux cassés dans la ou les zone(s) atteinte(s) + gratter des squames du cuir chevelu à la curette + écouvillonnage humide.

Si lésion inflammatoire, prélever 1 écouvillon de plus.